

COMPTES ANNUELS

Période du 01/09/2020 au 31/08/2021

ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

24 rue de Presles

75015 PARIS

NAF : 8899B-

Siret : 77567219900053

FCN

83 - 85 boulevard de Charonne
75011 PARIS

Tél. 01 40 09 54 54

Fax. 01 40 09 54 56

Web. www.fcn.fr

 **Sommaire**

Comptes annuels	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6
<i>Synthèse de l'annexe</i>	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Notes sur le bilan</i>	10
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	16
Détail des comptes	17
Détail du bilan	18
Détail du compte de résultat	22
Liasse fiscale	26

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	7 564		7 564	4 564
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immob. incorporelles / Avances et acompt</i>	52 595	50 497	2 098	2 098
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	46 188	43 710	2 478	2 877
<i>Immob. en cours / Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>TIAP & autres titres immobilisés</i>	300 000	31 530	268 470	
<i>Prêts</i>	5 335		5 335	19 663
<i>Autres immobilisations financières</i>				
ACTIF IMMOBILISE	411 682	125 737	285 945	29 201
<i>Stocks</i>				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	83 866	27 030	56 836	56 843
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Usagers et comptes rattachés</i>	1 289		1 289	19 466
<i>Autres créances</i>	6 123		6 123	
<i>Divers</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	1 756 590	28 428	1 728 162	2 068 103
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 125 591		1 125 591	868 485
<i>Charges constatées d'avance</i>	7 398		7 398	11 473
ACTIF CIRCULANT	2 980 856	55 458	2 925 397	3 024 370
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	3 392 538	181 195	3 211 342	3 053 572

Bilan

	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
PASSIF		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves indisponibles</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	3 010 839	3 080 817
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
EXCEDENT OU DEFICIT	168 789	-69 978
<i>Subventions affectées sur biens renouvelables</i>		
FONDS PROPRES	3 179 628	3 010 839
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Résultat sous contrôle</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droit des propriétaires</i>		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	3 179 628	3 010 839
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
FONDS DEDIES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	8 000	8 870
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	23 714	21 729
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		12 133
DETTES	31 714	42 733
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	3 211 342	3 053 572

Compte de résultat

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Ventes de marchandises</i>	124 011	400 673	-276 662	-69,05
<i>Production vendue</i>				
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>	36 400	36 400		
<i>Reprises et Transferts de charge</i>	6 786	12 966	-6 180	-47,66
<i>Cotisations</i>	17 691	12 678	5 013	39,54
<i>Autres produits</i>	396 303	357 294	39 009	10,92
Produits d'exploitation	581 191	820 012	-238 821	-29,12
<i>Achats de marchandises</i>	80 536	234 096	-153 559	-65,60
<i>Variation de stock de marchandises</i>	-35	-1 795	1 760	-98,05
<i>Achats de matières premières</i>				
<i>Variation de stock de matières premières</i>				
<i>Autres achats non stockés et charges externes</i>	81 429	131 998	-50 570	-38,31
<i>Impôts et taxes</i>	2 560	1 143	1 417	123,91
<i>Salaires et Traitements</i>	178 500	169 163	9 336	5,52
<i>Charges sociales</i>	63 074	54 665	8 409	15,38
<i>Amortissements et provisions</i>	1 481	4 628	-3 147	-68,00
<i>Autres charges</i>	299 234	271 496	27 739	10,22
Charges d'exploitation	706 780	865 395	-158 615	-18,33
RESULTAT D'EXPLOITATION	-125 588	-45 382	-80 206	176,73
<i>Opérations faites en commun</i>				
<i>Produits financiers</i>	136 715	80 157	56 559	70,56
<i>Charges financières</i>	77 684	109 601	-31 917	-29,12
Résultat financier	59 031	-29 444	88 476	-300,48
RESULTAT COURANT	-66 557	-74 827	8 270	-11,05
<i>Produits exceptionnels</i>	248 162	4 998	243 164	NS
<i>Charges exceptionnelles</i>	12 816	150	12 666	NS
Résultat exceptionnel	235 346	4 848	230 498	NS
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Report des ressources non utilisées</i>				
<i>Engagements à réaliser</i>				
EXCEDENT OU DEFICIT	168 789	-69 978	238 768	-341,20

Annexe

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques		x	
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Estimation du portefeuille de TIAP		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Etat des échéances des créances	x		
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Tableau de variation des fonds propres	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Charges constatées d'avance	x (Détail)		
– Produits constatés d'avance		x	
– Produits à recevoir		x	
– Charges à payer	x (Détail)		
– Ventilation des ressources nettes		x	
– Honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Subventions d'exploitation	x		
– Suivi des subventions affectées			x
– Concours publics et subventions	x		
– Résultat financier		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Analyse du résultat			
– Tableau des effectifs		x	
– Rémunération des dirigeants		x	
– Engagements financiers donnés		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail		x	
– Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
– Engagement de retraite		x	
– CICE		x	
– Contributions volontaires		x	
– Suivi des legs et donations		x	
– Détail des legs, donations et assurances-vie		x	
– Suivi des dons restant à vendre		x	
– Legs autorisés à réaliser		x	
– Fonds dédiés sur générosité du public		x	
– Compte de résultat par origine et destination		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :
ADOSM ENTRAIDE MARINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 3 211 342 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 168 789 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2021 ont été établis et présentés conformément

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 159	3 000		60 159
Immobilisations incorporelles	57 159	3 000		60 159
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage – Installations générales, agencements aménagements divers	15 950			15 950
– Matériel de transport	18 410			18 410
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 238	590		11 828
Immobilisations corporelles	45 598	590		46 188
– Participations évaluées par mise en – Autres titres immobilisés		300 000		300 000
– Prêts et autres immobilisations financières	19 663	6 910	21 238	5 335
Immobilisations financières	19 663	306 910	21 238	305 335
ACTIF IMMOBILISE	122 420	310 500	21 238	411 682

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 000	590	306 910	310 500
Apports Créations Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 000	590	306 910	310 500
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste Virements vers l'actif circulant				
Cessions Scissions Mises hors service			21 238	21 238
Diminutions de l'exercice			21 238	21 238

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– <i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	50 497			50 497
Immobilisations incorporelles	50 497			50 497
– <i>Installations générales, agencements et</i>				
– <i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
– <i>Installations générales, agencements</i>				
– <i>aménagement divers</i>	14 284	494		14 778
– <i>Matériel de transport</i>	18 410			18 410
– <i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	10 028	495		10 523
Immobilisations corporelles	42 721	989		43 710
ACTIF IMMOBILISE	93 218	989		94 207

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>	5 335		5 335
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	1 289	1 289	
<i>Autres</i>	6 123	6 123	
<i>Charges constatées d'avance</i>	7 398	7 398	
Total	20 144	14 809	5 335
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	6 910		
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>	21 238		

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>		31 530		31 530
<i>Stocks</i>	26 988	492	450	27 030
<i>Créances et Valeurs mobilières</i>	53 339	28 428	53 339	28 428
Total	80 327	60 450	53 789	86 988
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>		492	450	
<i>Financières</i>		59 958	53 339	
<i>Exceptionnelles</i>				

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
<i>Patrimoine intégré</i>				
<i>Fonds statutaires</i>				
<i>Apports sans droit de reprise</i>				
<i>Legs et donations</i>				
<i>Subventions affectées</i>				
<i>Autres fonds</i>				
Total fonds sans droit reprise				
<i>Apports avec droit de reprise</i>				
<i>Legs et donations assortis d'une condition</i>				
<i>Subventions affectées</i>				
Total fonds avec droit reprise				
<i>Ecart de réévaluation</i>				
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	3 080 817		69 978	3 010 839
<i>Réserves réglementées</i>				
<i>Autres réserves</i>				
<i>Report à Nouveau</i>				
<i>Résultat de l'exercice</i>	-69 978	168 789		168 789
<i>Résultats sous contrôle des tiers financeurs</i>				
<i>Subventions d'investissement</i>				
<i>Provisions réglementées</i>				
<i>Droits des propriétaires (Commodat)</i>				
<i>Autres fonds associatifs</i>				
Total fonds associatifs	3 010 839	168 789	69 978	3 179 628

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	8 000	8 000		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	23 714	23 714		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	31 714	31 714		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>Fourniss Fact Non Parv</i>	8 000
<i>Provision Conges A Payer</i>	9 321
<i>Prov Charg Soc/Conge Paye</i>	4 056
<i>Formation Professionnelle</i>	1 977
Total	23 354

Comptes de régularisation

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges Constatees D Avance</i>	7 398		
Total	7 398		

 **Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers**

Rémunération des commissaires aux comptes**Subventions d'exploitation**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Détail des comptes


Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>				
205000 – Site Internet	4 000,00		4 000,00	4 000,00
205100 – Dépôts Marque	564,00		564,00	564,00
205200 – Logo Adosm	3 000,00		3 000,00	
	7 564,00		7 564,00	4 564,00
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immob. incorporelles / Avances et acompt</i>				
208010 – Residence Sarra	5 335,72		5 335,72	5 335,72
208020 – Chateau Du Tillet	762,25		762,25	762,25
208040 – Residence Ml Leclerc	762,25		762,25	762,25
208050 – Enfants Arc-En-Ciel	15 244,90		15 244,90	15 244,90
208060 – Foyer Est. D'Orves	30 489,80		30 489,80	30 489,80
280000 – Amt Immob Incorporelles		50 496,95	-50 496,95	-50 496,95
	52 594,92	50 496,95	2 097,97	2 097,97
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
218100 – Agencement Stands Je	15 950,48		15 950,48	15 950,48
218200 – Matériel de transport	18 409,76		18 409,76	18 409,76
218300 – Mat. De Bureau & Informatique	10 935,31		10 935,31	10 345,32
218400 – Mobilier	892,50		892,50	892,50
281810 – Amortiss Agenc Stands Je		14 777,72	-14 777,72	-14 283,80
281820 – Amortis. matériel de transport		18 409,76	-18 409,76	-18 409,76
281830 – Amortiss Materiel Bureau		9 879,30	-9 879,30	-9 446,43
281840 – Amortis Mobilier Bureau		643,62	-643,62	-581,40
	46 188,05	43 710,40	2 477,65	2 876,67
<i>Immob. en cours / Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>TIAP & autres titres immobilisés</i>				
271000 – Titres immobilisés (droit propriété)	300 000,00		300 000,00	
297100 – Provis. dépréc. titres immobilisés		31 530,00	-31 530,00	
	300 000,00	31 530,00	268 470,00	
<i>Prêts</i>				
274800 – Aides remboursables	5 335,00		5 335,00	5 145,04
274810 – Pret Foyer Kerguestenen				14 517,51
	5 335,00		5 335,00	19 662,55
<i>Autres immobilisations financières</i>				
ACTIF IMMOBILISE	411 681,97	125 737,35	285 944,62	29 201,19
<i>Stocks</i>				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
370000 – Stock De Marchandises	83 865,63		83 865,63	83 830,64

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
397000 – Prov. dépréc. stocks de marchand.		27 030,08	-27 030,08	-26 987,72
	83 865,63	27 030,08	56 835,55	56 842,92
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
411001 – Clients – Adhérents – Usagers	1 289,00		1 289,00	19 466,10
	1 289,00		1 289,00	19 466,10
Autres créances				
421100 – Personnel – rémunérations dues	56,20		56,20	
441700 – Etat–subventions à recevoir	6 066,67		6 066,67	
	6 122,87		6 122,87	
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
503001 – CAT OBNL PREA84	50 000,00		50 000,00	50 000,00
503002 – CAT OBNL PREA60				100 000,00
503003 – CAT OBNL PREA13	100 000,00		100 000,00	100 000,00
508100 – Portefeuille Titres Hardion	761 819,76		761 819,76	730 145,91
508110 – Portefeuille–titres	844 769,93		844 769,93	1 141 296,10
590000 – Prov Pr Depreciation Titres		28 428,01	-28 428,01	-53 338,92
	1 756 589,69	28 428,01	1 728 161,68	2 068 103,09
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
512000 – Cic bque Paris	352 193,72		352 193,72	155 885,93
512001 – CIC Salaires + Portefeuille	37 866,00		37 866,00	41 466,95
512004 – CIC PARIS SOCIAL	3 744,33		3 744,33	100 000,00
512005 – BANQUE CIC 5 LIVRET ASSOCIATIO	505 608,27		505 608,27	355 209,15
512006 – Banque Brest Général	52 850,14		52 850,14	30 303,04
512007 – Banque Brest Social	2 707,44		2 707,44	2 061,21
512008 – Banque Cherbourg Général	35 533,81		35 533,81	30 407,64
512009 – Banque Lorient	5 139,19		5 139,19	1 574,19
512010 – Banque Toulon général	33 360,83		33 360,83	4 570,90
512011 – Banque Toulon social	2 075,10		2 075,10	2 580,00
512115 – Neuflyze OBC	93 669,83		93 669,83	109 980,16
512200 – Societe generale Toulon				8 843,32
512320 – BNP TOULON				101,15
514000 – Ccp Adosm				24 505,83
531000 – Caisse	237,55		237,55	668,00
531300 – Caisse Toulon	435,50		435,50	110,60
531320 – Caisse Lorient	69,02		69,02	217,02
531330 – Caisse Ile de la réunion	100,00		100,00	
	1 125 590,73		1 125 590,73	868 485,09
Charges constatées d'avance				
486000 – Charges Constatees D'Avance	7 397,62		7 397,62	11 473,23
	7 397,62		7 397,62	11 473,23
ACTIF CIRCULANT	2 980 855,54	55 458,09	2 925 397,45	3 024 370,43
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	3 392 537,51	181 195,44	3 211 342,07	3 053 571,62


Détail du bilan

	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
PASSIF		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves indisponibles</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
106320 – Fonds De Reserve	3 010 838,98	3 080 817,45
	3 010 838,98	3 080 817,45
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
EXCEDENT OU DEFICIT	168 789,33	-69 978,47
<i>Subventions affectées sur biens renouvelables</i>		
FONDS PROPRES	3 179 628,31	3 010 838,98
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Résultat sous contrôle</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droit des propriétaires</i>		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	3 179 628,31	3 010 838,98
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
FONDS DEDIES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>		
408100 – Fourniss Fact Non Parv	8 000,00	8 870,00
	8 000,00	8 870,00
<i>Dettes fiscales et sociales</i>		
428200 – Provision Conges A Payer	9 320,64	8 434,96
431000 – Securite Sociale	5 418,59	5 528,37
437020 – 07/2020 – MUTEX (775672199)	1 107,58	1 091,33
437030 – MALAKOFF MEDERIC	1 525,04	1 567,91
438600 – Prov Charg Soc/Conge Paye	4 056,36	3 446,36
442100 – Pvl à la source Impôt sur revenus	308,33	898,38
448600 – Formation Professionnelle	1 977,22	762,00
	23 713,76	21 729,31
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		
<i>Instrument de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
487000 – Produits constatés d'avance		12 133,33
		12 133,33

Détail du bilan

	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
DETTES	31 713,76	42 732,64
<i>Ecart de conversion - Passif</i>		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	3 211 342,07	3 053 571,62


Détail du compte de résultat

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
707000 – Entrees Jours de la vente paris	47 078,00	274 758,95	-227 680,95	-82,87
707001 – Entrees Jour de la vente Cherbourg	15 901,73	20 125,60	-4 223,87	-20,99
707002 – Entrees jour de la vente Toulon	17 976,44	12 891,70	5 084,74	39,44
707003 – Entrees jour de la vente BREST	35 528,65	73 311,16	-37 782,51	-51,54
707004 – Entrees jour de la vente Lorient		537,00	-537,00	-100,00
707101 – Manifestations locales		10 667,00	-10 667,00	-100,00
707102 – Manifestations locales Toulon	2 709,64	693,58	2 016,06	290,67
707104 – Manifestation locales brest	1 641,50	7 282,77	-5 641,27	-77,46
707150 – Manifestations locales Lorient	3 175,00	405,69	2 769,31	682,62
	124 010,96	400 673,45	-276 662,49	-69,05
Subventions d'exploitation				
740000 – Subvention Asa	36 400,00	36 400,00		
	36 400,00	36 400,00		
Reprises et Transferts de charge				
781730 – Repris.s/prov.dépréc. stocks	449,81	17,50	432,31	NS
791440 – Transfert de charges de personnel	6 336,30	12 948,99	-6 612,69	-51,07
	6 786,11	12 966,49	-6 180,38	-47,66
Cotisations				
756100 – Cotisations sans contrepartie	17 691,00	12 678,00	5 013,00	39,54
	17 691,00	12 678,00	5 013,00	39,54
Autres produits				
754110 – Dons de particulier	84 204,60	82 363,01	1 841,59	2,24
754112 – Don anonyme	3 410,00		3 410,00	
754113 – Dons Associations	62 338,46	85 589,48	-23 251,02	-27,17
754114 – Dons entreprises	218 917,00	187 522,14	31 394,86	16,74
754115 – Dons autres non enregistrés	132,68	258,88	-126,20	-48,75
754116 – Dons marine	4 444,56		4 444,56	
754117 – Dons établissements publics	22 600,00		22 600,00	
754120 – Dons Abandons de frais	244,00	1 483,70	-1 239,70	-83,55
758000 – Produits divers gestion courante	12,02	77,07	-65,05	-84,40
	396 303,32	357 294,28	39 009,04	10,92
Produits d'exploitation	581 191,39	820 012,22	-238 820,83	-29,12
Achats de marchandises				
607000 – Achats Stands J.E.Paris	42 711,95	169 551,95	-126 840,00	-74,81
607100 – Achats Stands JE Cherbourg	10 717,56	7 142,37	3 575,19	50,06
607101 – Manifestations locales	500,00	5 360,00	-4 860,00	-90,67
607200 – Achats Stands J.E. Toulon	9 750,20	9 769,12	-18,92	-0,19
607300 – Achats Stands J.E. Brest	16 856,56	42 272,12	-25 415,56	-60,12
	80 536,27	234 095,56	-153 559,29	-65,60
Variation de stock de marchandises				
603700 – Variation Stock Je	-34,99	-1 795,02	1 760,03	-98,05
	-34,99	-1 795,02	1 760,03	-98,05
Autres achats non stockés et charges externes				
606300 – Fourn.D'Entretien & Equip.	1 149,31	5 485,63	-4 336,32	-79,05
606400 – Frais Generaux	4 092,99	2 780,75	1 312,24	47,19
613200 – Locations immobilières	2 140,00		2 140,00	
613500 – Location petit matériel	5 737,70	6 530,63	-792,93	-12,14
613501 – Loyer	200,00		200,00	
613600 – LOYER JE		23 732,22	-23 732,22	-100,00
615000 – Entretien,Maintenance	1 620,15	1 158,78	461,37	39,82


Détail du compte de résultat

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
615600 – Maintenance	8 100,00	6 744,00	1 356,00	20,11
616000 – Primes D'Assurances	2 555,75	4 092,67	-1 536,92	-37,55
616300 – Assurances véhicules	1 664,17		1 664,17	
618300 – Documentation technique		660,00	-660,00	-100,00
621000 – PERSONNEL JE		7 736,16	-7 736,16	-100,00
622600 – Honoraires	23 400,00	21 240,00	2 160,00	10,17
622610 – Honoraires autres	8 571,96	18 795,28	-10 223,32	-54,39
622700 – Frais d'actes et contentieux		39,90	-39,90	-100,00
623100 – Annonces et insertions	4 718,62	9 390,77	-4 672,15	-49,75
623800 – Divers (pourboires, dons courants)	198,80	15,00	183,80	NS
625100 – Voyages & Déplacements	2 049,22	6 605,83	-4 556,61	-68,98
625500 – Frais de déménagement		2 530,80	-2 530,80	-100,00
625700 – Réceptions	776,46	5 376,87	-4 600,41	-85,56
626000 – Frais Postaux	9 060,47	2 115,74	6 944,73	328,24
626100 – Frais de télécommunication	3 052,31	2 934,18	118,13	4,03
627800 – Prestations de services bancaires	2 340,91	4 033,14	-1 692,23	-41,96
	81 428,82	131 998,35	-50 569,53	-38,31
Impôts et taxes				
633300 – Formation continue (organisme)	2 560,02	1 143,34	1 416,68	123,91
	2 560,02	1 143,34	1 416,68	123,91
Salaires et Traitements				
641100 – Salaires appointements commissions	165 161,06	145 817,75	19 343,31	13,27
641200 – Congés payés	885,68	2 859,96	-1 974,28	-69,03
641400 – Indemnités et avantages divers		16 337,47	-16 337,47	-100,00
641410 – Prime De Transport	950,75	1 455,67	-504,92	-34,69
641431 – Indemnité activité partielle	1 194,01		1 194,01	
641435 – Remboursement CPAM	5 308,22	2 692,38	2 615,84	97,16
641440 – Indemnité Rupture Conventionnelle	5 000,00		5 000,00	
	178 499,72	169 163,23	9 336,49	5,52
Charges sociales				
645100 – Cotisations Urssaf	45 278,32	37 930,32	7 348,00	19,37
645200 – Cotisations aux mutuelles	1 237,28	1 092,87	144,41	13,21
645310 – Retraite Complem. A.G.P.C. Mornay	12 356,90	10 546,53	1 810,37	17,17
645320 – Retraite Complem. MUTEX	2 718,01	2 485,46	232,55	9,36
645510 – Charges sociales sur congés payés	610,00	1 272,36	-662,36	-52,06
647500 – Médecine du travail et pharmacie	873,60	633,60	240,00	37,88
648000 – Autres charges de personnel		703,91	-703,91	-100,00
	63 074,11	54 665,05	8 409,06	15,38
Amortissements et provisions				
681110 – Dot. amort. s/immobil. incorporel.		800,00	-800,00	-100,00
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	989,01	902,35	86,66	9,60
681730 – Dot. prov. dépréc. stocks en-cours	492,17	2 925,79	-2 433,62	-83,18
	1 481,18	4 628,14	-3 146,96	-68,00
Autres charges				
651100 – Redevances pour brevets	7 000,00		7 000,00	
651600 – Droits d'auteurs (SACEM)	399,96		399,96	
657100 – Bourses		875,00	-875,00	-100,00
657101 – Avances sur bourses	59 435,00	59 270,00	165,00	0,28
657110 – Bourses Mensualisées	43 696,00	35 984,00	7 712,00	21,43
657115 – Compléments de bourse	74 505,80	66 085,00	8 420,80	12,74
657120 – Allocation Exceptionnelles	58 968,00	66 955,57	-7 987,57	-11,93
657125 – Aides à l'éducation	8 300,00	8 000,00	300,00	3,75


Détail du compte de résultat

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
657128 – Don Association	5 000,00		5 000,00	
657129 – Maisons de retraite	2 000,00	4 000,00	-2 000,00	-50,00
657130 – Aides non remboursables Paris	26 331,37	17 481,67	8 849,70	50,62
657180 – Aides non remboursables TOULON	5 257,60	4 380,85	876,75	20,01
657181 – Aides non remboursables BREST	5 046,60	4 547,37	499,23	10,98
657183 – Colis de Noel	3 280,00	3 860,00	-580,00	-15,03
658000 – Charges diverses gestion courante	14,11	56,40	-42,29	-74,98
	299 234,44	271 495,86	27 738,58	10,22
Charges d'exploitation	706 779,57	865 394,51	-158 614,94	-18,33
RESULTAT D'EXPLOITATION	-125 588,18	-45 382,29	-80 205,89	176,73
Produits financiers				
764100 – Interets/Pret Kerguestenen	522,58	1 027,09	-504,51	-49,12
764800 – Revenus Valeurs Mobilières	8 572,42	9 190,40	-617,98	-6,72
767000 – Gain/ Cess Val Mobilières	73 611,87	51 257,13	22 354,74	43,61
768000 – Autres produits financiers	270,55		270,55	
769000 – Interets Livrets	399,12	738,85	-339,73	-45,98
786650 – Reprise/Prov Val Mobilières	53 338,92	17 943,16	35 395,76	197,27
	136 715,46	80 156,63	56 558,83	70,56
Charges financières				
666100 – FRAIS TITRES	12 685,92	21 319,17	-8 633,25	-40,50
667000 – Perte/Cess Val Mob	5 040,30	34 942,83	-29 902,53	-85,58
686620 – Dot. prov. dépréc. immob. financ.	31 530,00		31 530,00	
686650 – Prov Pr Depreciation Titres	28 428,01	53 338,92	-24 910,91	-46,70
	77 684,23	109 600,92	-31 916,69	-29,12
Résultat financier	59 031,23	-29 444,29	88 475,52	-300,48
RESULTAT COURANT	-66 556,95	-74 826,58	8 269,63	-11,05
Produits exceptionnels				
771000 – Produits Exceptionnels		157,39	-157,39	-100,00
771300 – Legs	248 162,36	3 140,72	245 021,64	NS
772000 – Produits des exercices antérieurs		1 700,00	-1 700,00	-100,00
	248 162,36	4 998,11	243 164,25	NS
Charges exceptionnelles				
672000 – Charges sur exercices antérieurs	670,20	150,00	520,20	346,80
678800 – Charges exceptionnelles diverses	12 145,88		12 145,88	
	12 816,08	150,00	12 666,08	NS
Résultat exceptionnel	235 346,28	4 848,11	230 498,17	NS
EXCEDENT OU DEFICIT	168 789,33	-69 978,47	238 767,80	-341,20

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2021**

Exercice ouvert le 01/09/2020 et clos le 31/08/2021 Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime Réel normal

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE Adresse du siège social :

SIRET 7 7 5 6 7 2 1 9 9 0 0 0 5 3

Adresse du principal établissement: 24 rue de Presles Ancienne adresse en cas de changement:

75015 PARIS

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Action sociale sans hébergement n.c.a. Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 31% Bénéfice imposable à 28% 98 811 Déficit 0
Bénéfice imposable à 15% 0 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 Plus-values PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 15% PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A
Entreprises nouvelles Bassins urbains à dynamiser Zones franches d'activités Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 septies (BUD), art 44 sexdecies art. 44 quaterdecies art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées ECF Viseur conventionné Visa : CGA
- du prestataire (ECF):
- du comptable : SA FCN PARIS 83 85 boulevard de Charonne 75011 PARIS Tél: 01 40 09 54 54
- du conseil :
- du CGA ou du viseur conventionné :
- N° d'agrément :

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			(e)	
			(f)	
			(g)	
			(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise : 24 rue de Presles 75015 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 7 7 5 6 7 2 1 9 9 0 0 0 5 3			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, 31/08/2021			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	7 564		
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	52 594	50 496	2 097
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
		Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	46 188	43 710	2 477
		Immobilisations en cours AV	AW			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE	300 000	31 530	268 470
		Prêts BF	BG	5 335		5 335
	Autres immobilisations financières* BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	285 944		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU	83 865	27 030	56 835
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 289		1 289
		Autres créances (3) BZ	CA	6 122		6 122
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	1 756 589	28 428	1 728 161
	Disponibilités CF	CG	1 125 590		1 125 590	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	7 397		7 397	
	TOTAL (III) CJ	CK	2 980 855	55 458	2 925 397	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	3 392 537	IA	181 195	3 211 342	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	3 010 838
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	168 789
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	3 179 628
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	8 000
	Dettes fiscales et sociales			DY	23 713
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	31 713	
Ecart de conversion passif*			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 211 342	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	31 713	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE				Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N		
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	124 010	FB		FC	124 010	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	124 010	FK		FL	124 010	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	36 400	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	6 786	
	Autres produits (1) (11)					FQ	413 994	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	581 191
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	80 536	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(34)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	81 428	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 560	
	Salaires et traitements*					FY	178 499	
	Charges sociales (10)					FZ	63 074	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	989
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	492
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	299 234	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	706 779	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(125 588)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 764	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	53 338	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	73 611	
Total des produits financiers (V)						GP	136 715	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	59 958	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS	12 685	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	5 040	
Total des charges financières (VI)						GU	77 684	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	59 031	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(66 556)	

Désignation de l'entreprise <u>ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	248 162	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	248 162	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	670	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	12 145	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	12 816	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	235 346	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	966 069	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	797 279	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	168 789	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		HP	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HQ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IH	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IJ	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		IK	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		HX	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RC	
	(9)	Dont transferts de charges		RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A1	6 336
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	7 399	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges		12 145			
Libéralités perçues			248 162		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise <u>ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations									
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ			D8	D9							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	57 158		KE	KF	3 000						
CORPORELLES	Terrains					KG			KH	KI							
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants	L9		KJ			KK	KL						
		Sur sol d'autrui		Dont Composants	M1		KM			KN	KO						
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP	KQ	KR						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS	KT	KU							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	15 950		KW	KX						
		Matériel de transport*					KY	18 409		KZ	LA						
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	11 237		LC	LD	589					
		Emballages récupérables et divers *					LE			LF	LG						
	Immobilisations corporelles en cours					LH			LI	LJ							
	Avances et acomptes					LK			LL	LM							
	TOTAL III					LN	45 598		LO	LP	589						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G			8M	8T							
	Autres participations					8U			8V	8W							
	Autres titres immobilisés					1P			1R	1S	300 000						
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	19 662		1U	1V	6 910						
	TOTAL IV					1Q	19 662		1R	1S	306 910						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	122 419		0H	0J	310 499							
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN			C0	D0			D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO			LV	LW	60 158		1X				
CORPORELLES	Terrains					IP			LX	LY			LZ				
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA			MB			MC			
		Sur sol d'autrui			IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS			MG			MH			MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT			MJ			MK			ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers					IU			MM	15 950		MO				
		Matériel de transport					IV			MP	18 409		MR				
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW			MS	11 827		MU				
		Emballages récupérables et divers *					IX			MV			MW			MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY			MZ			NA			NB		
Avances et acomptes					NC			ND			NE			NF			
TOTAL III					IY			NG	46 188		NH			NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ			0U	M7			0W				
	Autres participations					I0			0X	0Y			0Z				
	Autres titres immobilisés					I1			2B	300 000		2C			2D		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2	21 237		2E	5 335		2F			2G		
	TOTAL IV					I3	21 237		NJ	305 335		NK			2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	21 237		0K	411 681		0L			0M			

Exercice N clos le : 31/08/2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *													
CADRE A																							
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY			EL			EM			EN								
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			50 496			PF			PG			PH			50 496		
Terrains			PI			PJ			PK			PL											
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ								
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU								
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY											
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC											
Autres immobilisations			Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD			14 283			QE			493			QF			14 777		
			Matériel de transport			QH			18 409			QI			QJ			18 409					
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			10 027			QM			495			QN			10 522		
			Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT								
TOTAL III			QU			42 721			QV			989			QW			43 710					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			93 218			ØP			989			ØQ			ØR			94 207		
CADRE B																							
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																							
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice									
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel											
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6															
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1															
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8															
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5	R6														
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4													
Inst. techniques mat. et outillage		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2															
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9															
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7													
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5													
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3													
Autres immobilisations corporelles		Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1													
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8															
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL	NM			NO																	
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV															
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ											
CADRE C																							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice											
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9				Z8											
Primes de remboursement des obligations								SP				SR											

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement					
TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL II		50 496			50 496
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	14 283			14 283
	Matériel de transport	18 409			18 409
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 027			10 027
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		42 721			42 721
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		93 218			93 218
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise ASS ADOSM ENTRAIDE MARINENéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07	31 530	08		09	31 530
	Sur stocks et en cours	6N	26 987	6P	492	6R	449	6S	27 030	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	53 338	6Y	28 428	6Z	53 338	7A	28 428	
	TOTAL III		7B	80 326	TY	60 450	TZ	53 788	UA	86 988
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	80 326	UB	60 450	UC	53 788	UD	86 988
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE	492	UF	449			
		- financières		UG	59 958	UH	53 338			
		- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS ADO SM ENTRAIDE MARINE				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	5 335	UR		US	5 335			
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	1 289		1 289					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée)* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	56		56					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	6 066		6 066				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	7 397		7 397					
	TOTAUX			VT	20 144	VU	14 809	VV	5 335		
RENVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD	6 910					
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	21 237					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	8 000		8 000						
Personnel et comptes rattachés		8C	9 320		9 320						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	12 107		12 107						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 285		2 285					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	31 713	VZ	31 713					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE Néant * Exercice N, clos le : 31/08/2021

I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	168 789	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8		
		- imposées au taux de 0 %				ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme				WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I						WR	168 789	
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV		
		- imposées au taux de 0 %				WH		
		- imposées au taux de 19%				WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produire net des actions et parts d'intérêts : déduire des produits nets de participation						2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC				
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)						L5		
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)						PA		
Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)						XC		
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)						PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	168 789	
				déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	69 978	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	98 811	
						XO		

Désignation de l'entreprise <u>ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	69 978
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	69 978
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	13 377
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE</u>								Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(69 978)		Dividendes		ZE		
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	(69 978)		
					Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG			
	TOTAL I	ØF	(69 978)		TOTAL II	ZH	(69 978)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7)		YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8)		XQ	8 077	
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	31 971	
	— Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES)		ST	41 379	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	81 428	
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW		
IMPÔTS ET TAXES	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS)		9Z	2 560	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	2 560	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ		
DIVERS	— Montant brut des salaires *						ØB	165 161	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	
	— Numéro du centre de gestion agréé *		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i>) du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASS ADOSM ENTRAIDE MARINENéant *Exercice ouvert le : 01/09/2020 et clos le : 31/08/2021 Durée en nombre de mois 12**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP	5
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
-----------------------------	-----------------------------	----	--

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
---	----	--

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait
détendant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant *N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/08/2021

N° SIRET 7 7 5 6 7 2 1 9 9 0 0 0 5 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

ADRESSE (voie) 24 rue de Presles

CODE POSTAL 75015 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 **I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays **II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/08/2021

N° SIRET 7 7 5 6 7 2 1 9 9 0 0 0 5 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS ADOSM ENTRAIDE MARINE

ADRESSE (voie) 24 rue de Presles

CODE POSTAL 75015 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032